

BULLETIN DE SANTÉ DU VEGETAL PAYS DE LA LOIRE

>>> ZONES NON AGRICOLES

MAI 2010



Retrouvez le Bulletin de santé du végétal sur le Web !

www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr -

www.agrilianet.com

www.fredonpdl.fr

SITUATION GENERALE

- Frelon asiatique
- Suivi populations rongeurs aquatiques
- Point sur la Renouée du Japon
- Point sur l'Ambroisie
- Le Raisin d'Amérique
- Point sur la Mineuse du marronnier

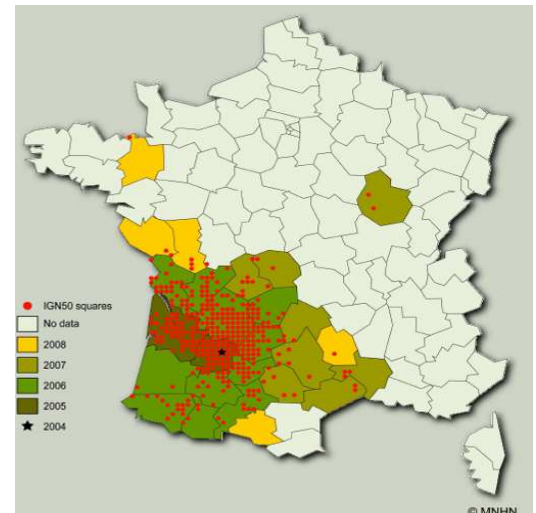
Frelon Asiatique

Le frelon asiatique, dont l'espèce *Vespa velutina nigrithorax*, est sans doute originaire de Chine où les conditions climatiques sont comparables à celles du sud de l'Europe.

Il est signalé en France depuis 2005 dans le Lot et Garonne et son extension est rapide car dès 2006 il est largement présent en Aquitaine, Gironde et Dordogne.

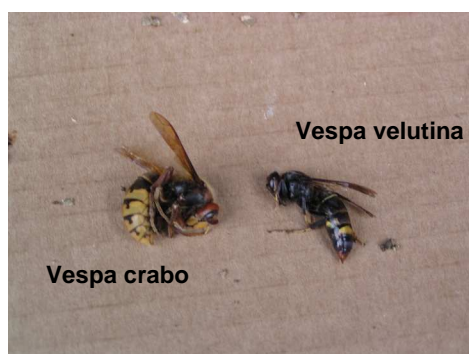
En Pays de la Loire, sa présence est constatée en 2008 par la capture d'une fondatrice dans une ruche en Sud-Vendée. Pendant l'été 2009, une quinzaine de nids sont découverts et marquent le début de la propagation.

Distribution de *Vespa velutina* en France de 2004 à 2008 (données INPN de 2009). Les points rouges correspondent à la présence de nids selon des mailles de 10x10 km. Les couleurs des départements dépendent de l'année durant laquelle un 1^{er} nid a été observé.



Biologie de l'espèce

Vespa velutina est la deuxième espèce de frelons présente en France avec *Vespa crabro* dont il se distingue par la taille (plus petit) et la couleur foncée.



Source : FDGDON 85

Cycle biologique

Les jeunes reines fécondées (fondatrices) passent l'hiver à l'abri des froids (arbre mort, talus, foin, isolation, mur de pierres, etc.). En mars-avril, lorsque les températures remontent, elles reprennent leur activité et construisent un nid de forme sphérique où elles pondent et élèvent une première génération d'ouvrières qui très vite prendront le relais.

Le frelon asiatique nidifie en majorité dans la frondaison des arbres, mais il utilise aussi les sous-pentes de toitures ou hangars aérés, les murs et arbres creux parfois même le sol, les canalisations.

Au fur et à mesure que la colonie augmente, jusqu'à 1500/2000 individus, la taille du nid construit en cellulose machée, atteint 40 à 70 cm de diamètre et 1 à 1,2 mètres de hauteur au maximum de l'activité en octobre.



Source : FDGDON 85



Source : FDGDON 85



Source : FDGDON 85

L'intérieur du nid est composé de 6 à 7 étages de couvain où sont élevées les larves de futures ouvrières et fondatrices.

L'envol des mâles et des femelles reproductrices a lieu à la fin de l'été. Lorsque les futures fondatrices se préparent à hiverner à la fin de l'automne, le reste de la colonie meure progressivement. Le cycle de chaque colonie est annuel et la durée de vie des ouvrières varie de 30 à 55 jours.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire des frelons est essentiellement composé par les protéines, d'insectes, chenilles, mouches, libellules et peut atteindre de 45 à 80 % d'abeilles selon la situation de la colonie en milieu rural ou urbain.

Pour les glucides, les frelons sont particulièrement attirés par les fruits mûrs en fin de saison.

La présence d'une colonie à proximité de ruches peut rapidement décimer la population d'abeilles, soit par prédation directe, soit stress de la colonie qui dépérit.

Risques pour l'homme

Lors de la formation des nouveaux nids au printemps, les fondatrices et les quelques ouvrières ne présentent que peu d'agressivité. Mais plus la colonie devient importante, la défense du nid, par un nombre important d'ouvrières, peut vite devenir un danger à l'égard des entrées. De plus, la disposition des nids, relativement bien cachés par les feuillages, peut provoquer des effets de surprise.

Organisation du suivi frelon asiatique en Pays de la Loire

Plusieurs départements (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne et Vendée) ont mis en place un réseau de surveillance en fonction des risques de présence de l'insecte sur le territoire.

Le dispositif comporte deux phases :

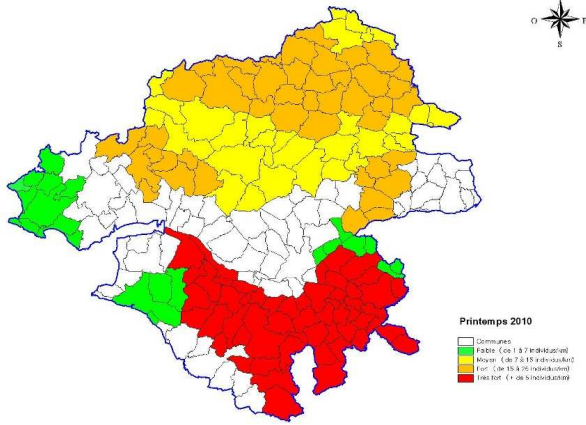
- 1) Information et formation, auprès de la population et des observateurs, acteurs du réseau de surveillance.
- 2) Mise à disposition de pièges sélectifs afin de capturer les reines fondatrices de nouvelles colonies entre le 15 mars et le 15 mai 2010.

Bilan actuel

Département	Observateurs	Nombre	Nbre de pièges	Résultat du piégeage			Résultat d'observation		
				Nbre de captures	Lieu	Date	Nbre de nids	Lieu	Date
44	Apiculteurs amateurs et professionnels	109	248	1	Machecoul	30/04/10			
49	Apiculteurs			1	Cizay la Madeleine	05/05/10			
53	Collectivités Membre GDON Apiculteurs amateurs et professionnels Particuliers	78	130	Pas de capture			Appel téléphonique pour identification		
85	Apiculteurs amateurs et professionnels Bénévoles Agents GDON	55	304	2	St Hilaire le Vouhis Ste Cécile	29/04/10	1 nid Ø 5 cm	La Caillère St Hilaire	20/04/10
						29/04/10	1 nid Ø 5 cm	St Martin des Fontaines	29/04/10
							1 nid Ø 5 cm	Nalliers	29/04/10
							1 nid Ø 5 cm	Fontenay le Comte	30/04/10
							1 nid Ø 5 cm	Thouarsais Bouildroux	30/04/10
							1 Nid Ø 5 cm	La Verrie	06/05/10
							1 individu dans 1 ruche	St Laurent de la Salle	06/05/10
							1 nid Ø 8 cm	La Roche sur Yon	11/05/10
							1 nid Ø 5 cm	Ste Hermine	12/05/10
	1 nid Ø 8 cm	St Gilles Croix de Vie	17/05/10						

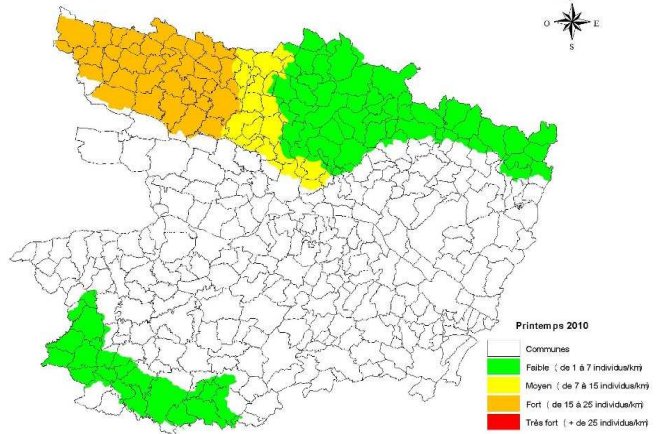
Suivi populations rongeurs aquatiques de printemps

RONGEURS AQUATIQUES NUISIBLES : NIVEAU D'INFESTATION PAR BASSINS VERSANTS EN LOIRE-ATLANTIQUE



(Carte SIG FDGDON 85)

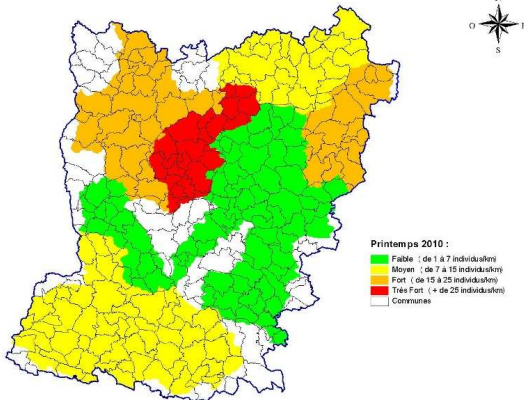
RONGEURS AQUATIQUES NUISIBLES : NIVEAU D'INFESTATION PAR BASSINS VERSANTS EN MAINE-ET-LOIRE



(Carte SIG FDGDON 85)

Le piégeage de suivi population est en cours de

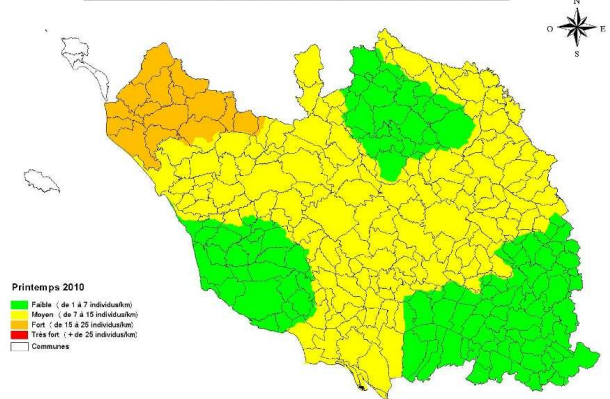
RONGEURS AQUATIQUES NUISIBLES : NIVEAU D'INFESTATION PAR BASSIN VERSANT EN MAYENNE



(Carte SIG FDGDON 85)

Au printemps 2010, trois sites supplémentaires ont été mis en place, ce qui porte à 18 le nombre de suivis.

RONGEURS AQUATIQUES NUISIBLES : NIVEAU D'INFESTATION PAR BASSINS VERSANTS EN VENDEE



(Carte SIG FDGDON 85)

Le piégeage de printemps révèle une population basse, il n'y a pas d'évolution majeure sur la moyenne de l'année 2009, en dehors du bassin de la Vie, qui retrouve un niveau de population bas.

Point sur la Renouée du Japon

Cette plante invasive en provenance d'Asie Orientale a été introduite en Europe au XIX^{ème} siècle pour ses qualités ornementales. Grâce à sa grande vigueur de croissance, elle prend rapidement de l'ampleur et s'impose au détriment de tous autres végétaux.

La propagation de cette plante se fait par déplacement des rhizomes liés à l'activité humaine et au transport de terre contaminée. C'est pour cela que l'on retrouve la Renouée du Japon surtout le long des axes routiers, voies ferrées ainsi que les cours d'eau qui facilitent aussi la dispersion de cette plante.

Les départements des Pays de la Loire sont concernés par de nombreux foyers de développement.

Actuellement, le stade végétatif varie de 1 à 2 mètres de hauteur avec de 6 à 10 ramifications. Les surfaces observées varient de quelques m² à plus de 100 m² par tache.



Source : FDGDON 85

Point sur l'Ambroisie



Source : FDGDON 85

L'Ambroisie à feuille d'armoise est une plante herbacée originaire d'Amérique du Nord.

Adventice des cultures de printemps (maïs, tournesol...), on la trouve aussi le long des axes routiers. Elle a la particularité de générer les fortes pollinisations vectrices d'allergies lors de sa floraison en août-septembre.

Actuellement, l'Ambroisie a été observée dans les départements du Maine-et-Loire et de la Sarthe avec un foyer important à Parcé sur Sarthe et Avoise où des levées ont été signalées sur une parcelle de féveroles.

Le Raisin d'Amérique ou Phytolaque

De la famille des Phytolaccacées, cette plante vivace d'origine américaine forme un buisson aux larges feuilles ovales caduques qui peut atteindre jusqu'à 3 mètres de hauteur.

Découverte dans le sud Sarthe depuis peu, cette plante très envahissante pousse sur des sols riches en friche (c'est le cas en Sarthe) et dans des secteurs boisés humides. La jeune plante développe rapidement une racine très vigoureuse. En hiver, la plante disparaît complètement et repousse vers avril-mai depuis une souche imposante.

Origine de son introduction en France :

- ornementale
- teinture des tissus (d'où le nom parfois utilisé de teinturier)
- teinture des « petits » vins

Localisation exacte :

- département : Sarthe
- commune : Aubigné Racan
- lieu-dit : Site archéologique appartenant au Conseil Général



Source : Conseil Général de la Sarthe

Point sur la Mineuse du marronnier

La quantité de papillons piégés a nettement diminué depuis la fin du mois d'avril. On note des pics de capture en semaine 16 sur les sites de piégeage localisés en jardins et espaces verts en Vendée. Le pic de capture est atteint en semaine 17 en pépinière de pleine-terre située dans les Mauges. Les vols de première génération semblent se terminer. Les premières mines foliaires traduisant les attaques de chenilles devraient être observables dès à présent.

Situation géographique	Typologie du site de piégeage	Semaine de vol					
		14	15	16	17	18	19
Vallée de l'Authion (49)	pépinière - HS	0	0	0	0	-	-
Mauges (49)	pépinière - PT	0	0	168	255	98	-
Angers (49)	jardins, espaces verts	-	-	-	89	27	-
Saint Hilaire de Riez (85)	jardins, espaces verts	0	27	394	210	4	7
Fontenay le Comte (85)	jardins, espaces verts	-	100	300	200	40	30

Nombre de papillons piégés par semaine et par site

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2010

Directeur de publication : Jean-Loïc LANDREIN - Président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Rédacteur : Nicolas TESSON - Animateur filière Z.N.A. - FDGDON 85 - fdgdec.vendee@wanadoo.fr
 Allée des Druides - B.P. 141 - 85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Groupe technique restreint : FDGDON 85, 44, 49, 53, 72 - FREDON Pays de La Loire - Fédération Régionale des Chasseurs - A.R.S. (Agence Régionale de la Santé) Pays de La Loire

Observateurs : FDGDON - Réseau apicole Pays de la Loire - Fédération Régionale des Chasseurs - Mairies des Herbiers et de St Hilaire de Riez, Association des Jardins Familiaux de Fontenay le Comte

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle sur le terrain. La CRAPL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les personnes faisant des applications de produits phytosanitaires et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur le terrain.